

La Direction de la documentation et des archives de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso : un outil pour l'éducation et la recherche académique

André Ibourpin Négawalzoum BAKIONO

Assemblée législative de transition du Burkina Faso

andre.bakiono@gmail.com

Résumé :

La Direction de la documentation et des archives (DDA) de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso joue un rôle crucial dans la préservation et la diffusion des connaissances législatives et historiques. La DDA constitue une ressource précieuse pour les étudiants en sciences politiques, en droit, en histoire, en économie et finances, en ressources humaines et bien d'autres disciplines connexes. Le 2 décembre 2024, le Président de l'Assemblée législative de transition, le Docteur Ousmane BOUGOUMA, a abonné la DDA à Cairn.info avec 300 accès. C'est une plateforme qui favorise la découverte d'une recherche de qualité et offre des références pour les publications scientifiques et académiques francophones. En mettant l'accent sur l'accessibilité des archives, la qualité des documents et les services offerts, cet article démontre l'importance de la DDA dans l'appui à la recherche académique et à l'éducation scientifique et technique.

Mots-clés : Bibliothèque ; Archives ; Recherche documentaire ; Assemblée législative de transition ; Burkina Faso.

The Documentation and Archives Department of the Transitional Legislative Assembly of Burkina Faso: a tool for education and academic research

Abstract

The Directorate of Documentation and Archives (DDA) of the Transitional Legislative Assembly of Burkina Faso plays a crucial role in preserving and disseminating legislative and historical knowledge. The DDA serves as a valuable resource for students in political science, law, history, economics and finance, human resources, and many other related disciplines. On December 2, 2024, the President of the Transitional Legislative Assembly, Dr. Ousmane BOUGOUMA, subscribed the DDA to Cairn.info with 300 access licenses. Cairn.info is a platform that facilitates the discovery of high-quality research and provides references for French-language scientific and academic publications. By emphasizing archive accessibility, document quality, and available services, this article highlights the importance of the DDA in supporting academic research and scientific and technical education.

Keywords: *Library; Archives; Documentary research; Transitional Legislative Assembly; Burkina Faso.*

Introduction

Dans un contexte où l'accès à l'information est essentiel pour la formation des étudiants, la Direction de la documentation et des archives (DDA) de l'Assemblée législative de transition (ALT) du Burkina Faso, se révèle être une source indispensable pour la recherche de l'information scientifique et technique. En tant que gardienne des documents officiels et de ceux issus des débats parlementaires, elle procède à l'acquisition annuelle de nouveaux ouvrages pour la mise à jour de son fonds documentaire. La DDA offre ainsi une base solide d'accès à l'information pour, d'abord les députés et le personnel parlementaire et ensuite pour les chercheurs, les éducateurs, les enseignants chercheurs et les étudiants.

Dans sa charte sur la conservation du patrimoine archivistique, l'UNESCO atteste que « *les archives sont la mémoire des nations et des institutions ; elles garantissent la transparence démocratique et nourrissent la recherche* » (UNESCO, 2003, p.1). En effet, « *grâce à ses ressources documentaires et numériques, la bibliothèque parlementaire favorise la transparence démocratique tout en stimulant la recherche universitaire* (Dupont, 2022, p. 45).

Ainsi, la DDA est une mine d'informations pour comprendre les processus politiques, les réformes législatives, l'évolution des institutions et la formation scientifique au Burkina Faso. En effet, « *une bibliothèque parlementaire bien structurée est un pilier pour l'éducation citoyenne et l'innovation académique.* » (IFLA, 2013, p.1).

Cette étude vise à explorer les défis et les opportunités liés à l'utilisation des ressources de la DDA dans le contexte éducatif et académique.

La problématique de notre étude est que la DDA de l'ALT joue un rôle fondamental dans la préservation et la diffusion

des informations législatives, historiques et scientifiques. Cependant, son potentiel en tant qu'outil pour l'éducation et la recherche académique reste sous-exploité.

D'où la question générale de notre étude qui est de comprendre dans quelle mesure la DDA de l'ALT remplit son rôle de cadre de diffusion des connaissances et de soutien à l'éducation et à la recherche académique ?

Cette question générale suscite des questions secondaires notamment :

- QS 1 : Quel est l'état des lieux des ressources documentaires de la DDA ?
- QS 2 : Quels sont les obstacles actuels liés à l'accessibilité et à l'utilisation efficace des ressources documentaires de la DDA ?
- QS 3 : Quelles stratégies peuvent être mises en place pour maximiser l'impact des ressources documentaires de la DDA dans le domaine académique ?

L'hypothèse principale de notre étude est que les ressources documentaires de la DDA de l'ALT sont sous-exploitées en raison d'un manque d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs éducatifs et académiques. Cette hypothèse principale suscite des hypothèses secondaires telles que :

- HS 1 : L'état des lieux des ressources documentaires permette leur visibilité et leur accessibilité
- HS 2 : Une numérisation des archives est une réponse aux obstacles liés à leur accessibilité et leur utilité pour la recherche.
- HS 3 : Une collaboration entre la DDA et les institutions académiques maximise l'impact des ressources documentaires de la DDA.

L'objectif général de cette étude est d'évaluer l'état actuel des ressources de la DDA et leur utilisation dans le contexte

éducatif et académique. Il suscite ainsi des objectifs spécifiques tels que :

- OS 1 : Faire l'état des lieux des ressources documentaires de la DDA.
- OS 2 : Identifier les obstacles liés à l'accessibilité et à l'utilisation efficace de ces ressources documentaires de la DDA de l'ALT.
- OS 3 : Proposer des solutions pour améliorer l'intégration des archives et de la documentation dans les programmes éducatifs et les projets de recherche.

L'analyse de notre étude fera ressortir la sous-exploitation des ressources documentaires, d'une part et, d'autre part, elle mettra en lumière le potentiel de la DDA en tant qu'outil essentiel pour l'éducation et la recherche, tout en proposant des pistes concrètes pour surmonter les défis actuels. Il est reconnu que « L'accès à l'information est un droit, mais son efficacité dépend des infrastructures et de la formation des utilisateurs » (OCDE, 2020, p. 22) (IFLA, 2021, p.22).

Cet article propose une analyse de la consultation des fonds documentaires de la DDA de l'ALT au moment où élèves, étudiants et chercheurs sont de plus en plus connectés à Internet. Il s'agira d'examiner les fréquentations des usagers et de comprendre comment la DDA est toujours sollicitée dans un contexte de digitalisation croissante.

Ce travail présente l'historique de la DDA (1), les aspects théoriques de l'impact des ressources de la DDA sur le système académique (2), la méthodologie de recherche (3), les résultats de la recherche (4), la discussion des résultats (5), la vérification des hypothèses suivie des recommandations (6).

1. Historique de la DDA de l'ALT

La mission principale de la DDA est d'assurer le support de l'Assemblée nationale en documents de toutes natures. A ce titre, elle gère la bibliothèque, organise les archives de l'Assemblée et entretient les rapports avec les bibliothèques et les autres structures de documentation burkinabé et étrangères. Elle est chargée de :

- réceptionner les versements d'archives provenant des différentes unités administratives ;
- traiter, classer et conserver les archives et la documentation ;
- rédiger les instruments de recherche pour le repérage des documents ;
- réaliser des bulletins biographiques des députés, et bibliographiques des lois ;
- rechercher et de la communiquer les documents.

1.1. Présentation de la DDA

En rappel, la Direction de la documentation et des archives a été créée au départ, en 1992, comme un simple service, appelé Service de l'information et de la documentation (SID). Ouédraogo Lamoussa Constant, professeur d'histoire-géographie, a été nommé responsable dudit service. Il a demandé les services de Monsieur Zigani Tenè Athanase, archiviste, pour l'aider à transférer les fonds de l'ancienne Assemblée nationale stockés au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD).

C'est en 1995 que le Service d'information et de la documentation (SID) a été érigé en Direction¹ sous la dénomina-

¹ Arrêté N°95-001/ADP/B du 20 janvier 1995 portant Règlement administratif sur le fonctionnement des services de l'Assemblée des députés du peuple.

tion de Direction de la documentation et des archives (DDA) avec deux (02) services : un service de la documentation et un service des archives (article 35). Ouédraogo a été porté à la tête de ladite direction. Il sera remplacé au cours de la même année par madame Traoré Nassa, archiviste de formation, alors en poste au Haut-Commissariat de la province du Houet (Bobo-Dioulasso).

Traoré Nassa s'est donc battue pour le rayonnement de la DDA, voire de l'institution parlementaire au plan international. En effet, à l'installation de la première législature de la quatrième République, l'institution parlementaire a bénéficié en 1994 du « Programme d'appui à l'organisation des services documentaires des parlements du Sud de l'Assemblée interparlementaire de langue française », en abrégé PARDOC-AIPLF. C'est à ce titre que l'Assemblée nationale du Burkina Faso a reçu, en 2002, une bourse de formation du second cycle en archivistique à l'École de Bibliothécaires, archivistes et documentation (EBAD), à Dakar, au Sénégal. Traoré a été désignée pour cette formation d'une durée de deux (02) et elle a été reclassée au grade d'administrateur des systèmes d'information documentaire.

Le Programme PARDOC a été remplacé par le Programme NORIA sous l'égide de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Il a pour objectif principal d'appuyer le processus de diffusion et de gestion de l'information parlementaire et de réduire la fracture numérique en aidant les assemblées partenaires à informatiser et moderniser la gestion et l'accès à l'information parlementaire. C'est dans cette optique que l'Assemblée nationale du Burkina Faso a bénéficié d'une trentaine d'ordinateurs de bureau, en 2010.



Le second combat de Traoré est d'inscrire l'Assemblée nationale du Burkina Faso au Conseil international des archives (ICA) et à la Fédération des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA). C'est à ce titre que la Direction participait aux différentes conférences et réunions annuelles des sections parlementaires.

En 2004, la DDA comprenait trois services, à savoir le service de la documentation et de la bibliothèque, le service des archives et le service des études et recherches¹. Ce dernier service venait en appui aux députés par des recherches documentaires, en amont, sur les projets et propositions de lois afin de faciliter leur compréhension par les députés et le travail parlementaire. C'est en 2013 que Bakiono André I. N. a remplacé Traoré Nassa au poste de directeur. Avec lui, l'accent est mis sur la digitalisation des ressources documentaires de la DDA à travers :

- l'acquisition du logiciel M-FILES pour la gestion des archives en 2018 : ce logiciel a été offert par le Programme « National democratic institute », en abrégé NDI, pour soutenir l'ALT dans la reconstitution de sa mémoire après les manifestations d'octobre 2014 ;
- la numérisation des ressources de la bibliothèque avec le logiciel PMB ;
- l'abonnement à la plateforme Cairn.info pour les recherches documentaires et la formation continue des députés, du personnel administratif et des lecteurs externes notamment les élèves, les étudiants, les professeurs et les chercheurs.

¹ Résolution n°02-2003/AN/B/PRES du 10 juin 2003 portant règlement administratif de l'Assemblée nationale

Tableau 1 : Liste des responsables de la DDA

| IDENTITE | NOM, PRE-NOM(S), FONCTION | DATES |
|--|---|----------------|
|  | <p>Ouédraogo Lamoussa Constant Historien de formation Chef de service et ensuite Directeur</p> | 1992 - 1995 |
|  | <p>Traoré/Diallo Nassa Administrateur des systèmes d'information documentaire Directrice</p> | 1995 - 2013 |

| | | | |
|---|-------------------------|-------|----------------|
|  | Bakiono | André | Depuis 2013 |
| | Ibourpin walzoum | Néga- | |
| | Docteur | en | |
| | sciences | de | |
| | l'information | do- | |
| | documentaire | | |
| | Directeur | | |

Source : A partir des données des enquêtes

A la relecture du règlement administratif de l'Assemblée nationale en 2019, le nombre de services a été réduit à deux : le Service de la bibliothèque et celui des archives¹.

1.2. Etat des fonds documentaires

A la création du service, plusieurs fonds d'archives ont été mis en place avec le concours de Monsieur Zigani Tènè Athanase (Direction de la communication et des relations publiques, 1997, p.89) :

- ❖ **Les archives des organes délibératifs** : elles comprennent les archives de la Commission Permanente (1948-1958), du Conseil Général (1948-1952) et de l'Assemblée territoriale (1952-1958) ;
- ❖ **Les archives des organes consultatifs** : elles proviennent essentiellement du fonctionnement du Conseil Economique et Social (1959-1966), du Comité Consultatif (1966-1970) et du Conseil Consultatif National pour le Renouveau (1974-1977) ;
- ❖ **Les archives des organes législatifs** : elles sont composées des archives de l'Assemblée Constituante et

¹ Résolution n°2017-002/AN/B PRES du 19 mai 2019 portant règlement administratif de l'Assemblée nationale

Législative (1958), de l'Assemblée Législative (1958-1960) et de l'Assemblée Nationale des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} République de la Haute-Volta (1960-1966, 1970-1974, 1978-1980).

Ces fonds d'archives étaient régulièrement consultés par des étudiants, de l'intérieur tout comme de l'extérieur du pays, en particulier ceux inscrits en histoire et en droit.

Sur le plan politique, ces fonds ont été utiles pour les travaux en commission sur les projets de lois portant sur l'organisation du territoire (en 1993), le statut particulier de la province du Kadiogo et de la commune de Ouagadougou (en 1993), le code général des collectivités territoriales (en 2004) et le code de l'urbanisme et de la construction au Burkina Faso (en 2006).

Avec les évènements des 30 et 31 octobre 2014, ces fonds ont disparu avec l'incendie de l'Assemblée nationale, suite à des manifestations politiques.

Avec l'appui du premier responsable de l'institution, les agents de la DDA sont en pleine reconstitution de ces fonds pour la conservation pérenne de la mémoire du parlement burkinabè. C'est ainsi que des missions de collecte d'archives se sont déroulées, en 2015, aux Archives nationales de Côte d'Ivoire, à l'Assemblée nationale du Mali et celle du Sénégal, et aux Archives d'Outre-Mer, en Aix-en-Provence, en France.

En 2023, une collecte des archives règlementaires et législatives a eu lieu, en janvier 2023, au Secrétariat général du gouvernement et des conseils des ministres. Cette collecte a concerné les périodes de 1958 à 2023.

De nouveau, les fonds des archives de l'ALT sont consultés au plan national par des étudiants en histoire et en droit. De plus, certains textes législatifs et les débats parlementaires

taires sont des sujets de cours en droit, en histoire et en archivistique.

Au niveau du fonds documentaire de la bibliothèque, la DDA a commencé, en 1992, à la première législature, avec un budget d'un million. A la deuxième législature, le budget alloué à la DDA est passé à dix (10) millions pour les nouvelles acquisitions. A la présente législature, la DDA est dispose de dix (10) millions pour les nouvelles acquisitions et de cinq (05) millions pour le réabonnement aux revues scientifiques. C'est l'occasion pour nous de traduire nos sincères remerciements au président de l'institution parlementaire qui a pris à bras le corps l'importance et rayonnement de la DDA sur le plan des formations continues et académiques.

Avec l'abonnement à la plateforme Cairn.info, certains étudiants ont téléchargé les documents qu'ils utilisent régulièrement pour leurs travaux académiques. A la fin de leur formation, tous ces documents seront reversés dans le fonds de la bibliothèque.

2. Les aspects théoriques de l'impact des ressources de la DDA de l'ALT sur le système académique

Les archives et les ressources documentaires de l'ALT jouent un rôle primordial dans la recherche, l'enseignement et la gouvernance éducative au Burkina Faso. Leur impact sur le système académique peut être analysé sous plusieurs angles.

En effet, sur le plan du renforcement de la recherche scientifique, le fonds documentaire de la DDA couvre des domaines riches et variés. On peut citer le droit et ses dérivés, les finances et la comptabilité, l'économie, la politique, la sociologie, les ressources humaines, le marketing et l'informatique, le journalisme et les sciences de l'information documentaire, etc.

Au niveau des archives, on retrouve des textes de lois, de débats parlementaires, des rapports d'études législatives. Les lecteurs font des recherches sur les réformes politiques, les transitions démocratiques, les crises institutionnelles ou sur des données de politiques publiques à partir des enquêtes parlementaires sur la santé, l'éducation, le développement socio-culturel, etc. A ces ressources, il faut ajouter l'acquisition de la plateforme cairn.info. Toutes ces ressources permettent d'améliorer désormais la qualité des mémoires et thèses soutenus par les étudiants.

Les ressources documentaires de la DDA sont un appui à l'enseignement supérieur et à la recherche. Les étudiants font remarquer l'intégration de documents législatifs dans les programmes de cours de droit et de législation d'une part et, d'autre part, la simulation de débats parlementaires à partir des archives de la DDA au niveau de la formation des archivistes et des journalistes. En effet, il faut reconnaître que « les partenariats entre universités et centres d'archives favorisent une recherche interdisciplinaire et une pédagogie innovante » (Cook, 2016, p.330).

Toute chose qui enrichit les méthodes d'enseignement par une approche basée sur des documents authentiques et renforce les compétences analytiques des étudiants et des chercheurs.

Les ressources documentaires de la DDA contribuent à la mémoire institutionnelle et à la citoyenneté, puisque les archives jouent un rôle de préservation de l'histoire politique de notre pays depuis son accession à l'indépendance, les troubles politiques et les différentes réformes politiques et démocratiques. Aussi, l'utilisation des débats parlementaires pour enseigner la démocratie dans nos universités participe-t-elle à l'éveil citoyen. Si tous ces documents n'ont pas

une visibilité, leur accessibilité sera moindre. Nous partageons l'avis de Le Deuff qui affirme que « *les ressources ignorées sont des opportunités perdues pour la connaissance ; leur valorisation passe par une médiation active* » (Le Deuff, 2014, p.87).

Toute chose qui facilite une meilleure compréhension des processus législatifs par les étudiants, les enseignants et les chercheurs d'une part et, d'autre part, lutte contre la désinformation en proposant des sources viables et vérifiables.

L'histoire de la DDA étant connue, quelle a été la méthodologie de recherche pour justifier les aspects théoriques de l'impact des ressources documentaires de la DDA sur le système éducatif au Burkina Faso ?

2. La méthodologie de la recherche

Pour évaluer l'impact des ressources documentaires de la DDA sur le système académique au Burkina Faso, il est nécessaire pour nous d'adopter une approche méthodologique mixte qui combine des méthodes qualitatives et quantitatives. Cette approche permettrait d'analyser à la fois les tendances de fréquentation (quantitativement) et d'apprécier la qualité des ressources documentaires de la DDA pour le système académique (qualitativement).

Dans la démarche quantitative, notre objectif est d'analyser les données de fréquentation des ressources documentaires et archivistiques. Nous avons donc procédé à une collecte de données pour obtenir des statistiques de fréquentation sur plusieurs années auprès des bibliothèques. Ces données pourraient inclure le nombre de visites physiques, les consultations en ligne (si disponibles), et les taux d'emprunt de documents numériques et physiques.

Cette démarche quantitative s'accompagne d'un questionnaire en ligne destiné aux usagers pour recueillir des

informations sur leur fréquence de visite, leur préférence entre ressources numériques et physiques, et leurs motivations spécialement pour les ressources documentaires de la DDA.

Les données ont été analysées en utilisant des méthodes statistiques pour identifier les tendances et les corrélations entre l'impact des ressources, leur sous-exploitation et la fréquentation de la DDA. Cela pourrait inclure des analyses de l'intérêt porté sur ses ressources documentaires et l'augmentation des taux de fréquentation à la bibliothèque.

Quant au volet qualitatif de notre recherche, son objectif est d'obtenir l'information exacte en comparant les données de l'étude quantitative avec celles de l'étude qualitative. Par des entretiens et l'observation directe en bibliothèque, nous avons une idée de l'impact des ressources de la DDA sur le système académique au Burkina Faso. Nous avons également mené des entretiens semi-directifs avec des étudiants, des enseignants et des chercheurs pour recueillir leurs perspectives de l'impact de ces ressources documentaires sur le système académique.

Ces entretiens ont porté sur les prestations de services offerts, les défis et les stratégies adoptées pour maintenir ou accroître la fréquentation. Quelques responsables d'universités ou instituts supérieurs de la ville de Ouagadougou ont été consultés à cet effet. A travers l'observation l'évolution des taux de fréquentation à la DDA, nous avons observé l'affluence des usagers à la bibliothèque pour comprendre comment ses ressources documentaires influencent les pratiques de recherche et de lecture. En somme, cette méthodologie nous a permis d'avoir un grand nombre d'informations sur l'impact des ressources documentaires de

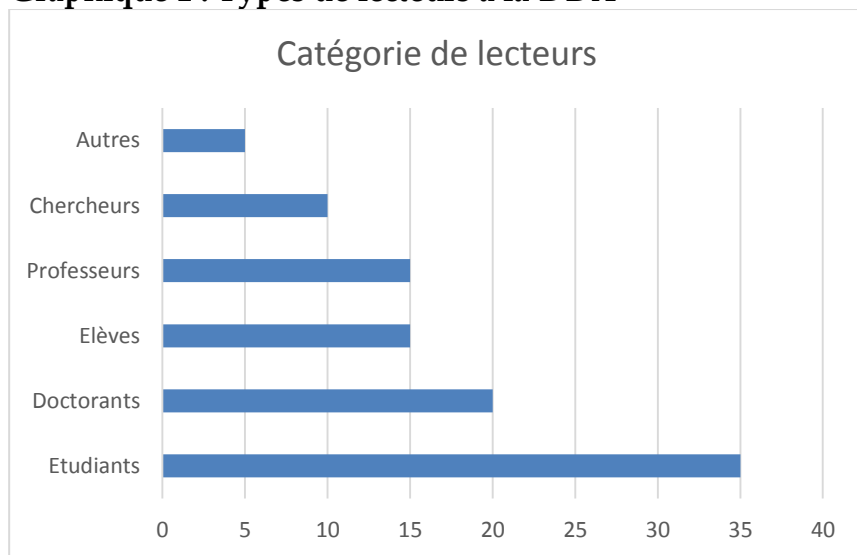
la DDA sur le système académique. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les résultats de notre enquête.

3. Les résultats de la recherche

Nous avons pris quatre (04) mois pour la collecte de données sur le terrain. Nous avons mené des recherches auprès d'une centaine de personnes composées d'élèves, d'étudiants, de professeurs et de chercheurs de la ville de Ouagadougou. Nous proposons à travers des graphiques et des tableaux les résultats de l'enquête.

Dans le graphique 1 ci-dessous, nous présentons les lecteurs de la DDA.

Graphique 1 : Types de lecteurs à la DDA



Source : A partir des données des enquêtes de terrain

Le graphique ci-dessus présente les lecteurs de la DDA par catégorie : on constate que les étudiants (35%) sont les plus nombreux et cela se justifie par la proximité de la DDA

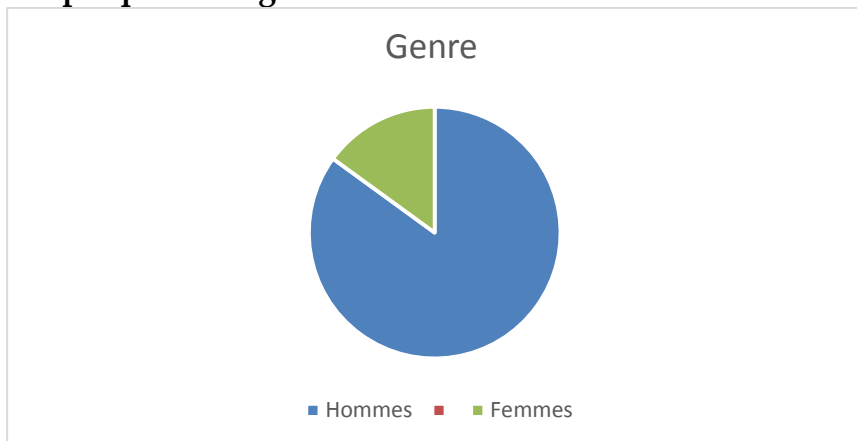
avec l'Université Joseph Ki-Zerbo. Ils sont suivis des doctorants (20%) qui ont accès à la plateforme Cairn.info pour des recherches plus approfondies ou des ouvrages plus récents.

Nous constatons que les élèves (15%), les professeurs (15%) et les chercheurs (10%) sont à la recherche d'un endroit calme, les uns pour lire leurs leçons, les autres pour travailler sans être dérangés ou pour corriger leurs copies d'évaluation.

Enfin, il y a des autres lecteurs (5%) : ils viennent à la DDA soit pour des renseignements, soit pour des demandes d'information, soit enfin pour être orientés vers d'autres structures documentaires de la place. Tout cela s'explique par le fait que la DDA est située au cœur de la ville et elle propose à ses lecteurs un fonds d'archives et un fonds de livres riches.

Nous avons également repartit les lecteurs par genre comme le présente le graphique ci-dessous :

Graphique 2 : Le genre



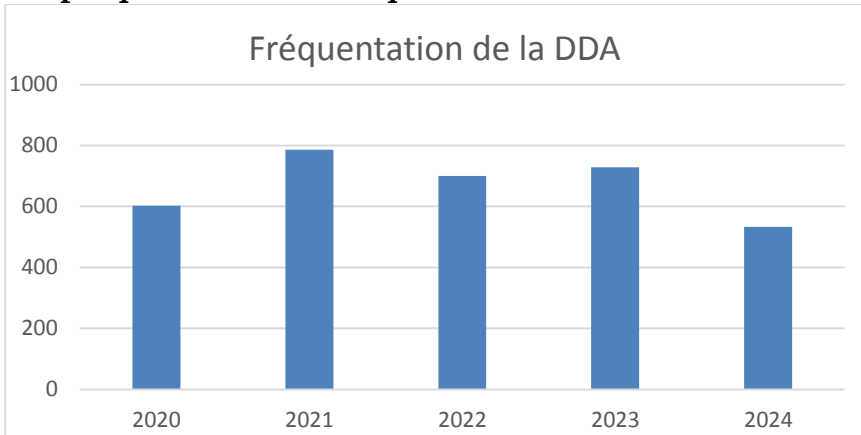
Source : A partir des données des enquêtes

Le taux de fréquentation des bibliothèques par les femmes au Burkina Faso est effectivement plus faible que celui des hommes, et cela s'explique par plusieurs facteurs socio-économiques, culturels et éducatifs. En plus des inégalités d'accès à l'éducation, il y a des facteurs socio-culturels tels le mariage, les travaux domestiques et les charges familiales.

Certaines personnes-ressources ont relevé des stéréotypes du genre. Pour elles, la lecture et l'éducation sont davantage associées aux hommes, tandis que les femmes sont orientées vers des rôles pratiques de la maison. De ce fait, la bibliothèque est perçue comme un espace masculin et la fille qui fréquente ce milieu, est d'office négativement jugée. Malgré ces critiques, certaines femmes n'hésitent pas à fréquenter les bibliothèques, comme le témoigne les taux de fréquentation de la DDA.

En effet, le graphique ci-dessous laisse voir que la DDA a connu une grande affluence de lecteurs dans les années 2021 et 2023 à cause de la stabilité politique. Avec les coups d'Etat de 2020, de 2022 et de 2024, elle a perdu un nombre important de ses lecteurs à cause de sa situation géographique : elle est très proche de l'actuelle présidence, une zone bien gardée par les militaires et pour y accéder, il faut vaincre les tracasseries militaires ou policières. C'est qui explique les faibles taux de sa fréquentation.

Graphique 3 : Taux de fréquentation



Source : A partir des données des enquêtes

Avec le prochain graphique, nous constatons que les taux de fréquentations ont impacté négativement les taux de consultation pour les mêmes raisons socio-politiques.

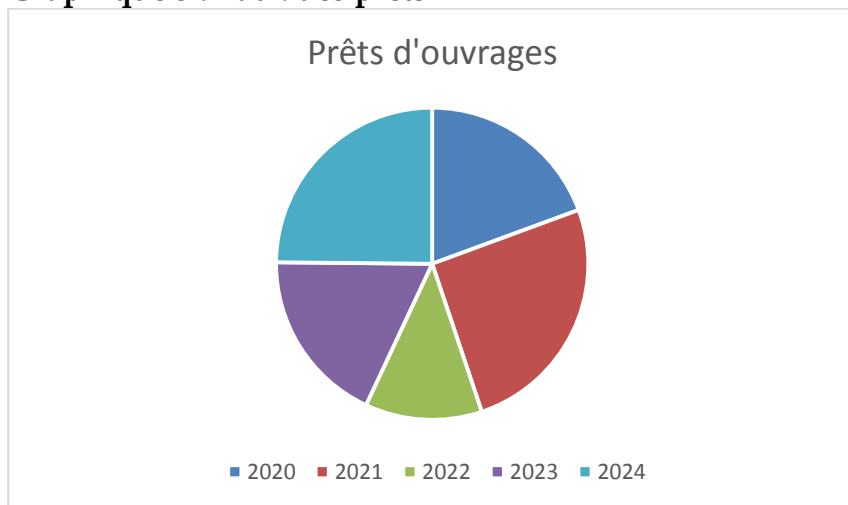
Graphique 4 : Taux des consultations



Source : A partir des données des enquêtes

Les taux de fréquentation et de consultation ont un lien sur le taux des prêts d'ouvrages par les lecteurs de la DDA.

Graphique 5 : Taux des prêts



Source : A partir des données des enquêtes

A la DDA, le prêt d'ouvrages est exclusivement réservé aux députés et au personnel administratif de l'Assemblée législative de transition. C'est ce qui justifie les faibles taux de prêts d'ouvrages par an. C'est au regard des projets ou propositions de lois que les députés et les agents demandent des prêts de livres pour comprendre davantage ces documents soumis à leur appréciation.

A la question de savoir comment ils ont appris qu'il existe un service d'archives et une bibliothèque à l'Assemblée législative de transition, des personnes-ressources reconnaissent que c'est la richesse des fonds documentaires qui font la publicité de la DDA. Nous poursuivons la réflexion à travers la discussion des résultats de la recherche afin de mettre en

exergue l'importance de la DDA pour la formation académique au Burkina Faso.

4. Discussion des données des résultats

Les personnes-ressources que nous avons rencontrées au cours de nos enquêtes de terrain ont fait ressortir des points de discussion que nous avons jugé très pertinents. Il s'agit de :

4.1. Les archives législatives : un trésor pour la recherche

Les archives de la DDA comprennent des documents tels que les procès-verbaux des séances, les rapports parlementaires, les projets ou propositions de loi et les études législatives. Ces ressources permettent aux étudiants d'analyser les décisions politiques, de retracer l'histoire législative et de comprendre les enjeux contemporains. Par exemple, les étudiants en droit peuvent étudier l'évolution des textes juridiques, tandis que ceux en histoire peuvent explorer les contextes politiques spécifiques.

A la DDA, le fonds des archives et celui de la bibliothèque doivent être valorisés car « le manque de visibilité des fonds documentaires est souvent lié à une absence de politiques de communication ciblées » (Rousseau et al., 1994, p.217) (Chabin, 2015, p.145).

Si les fonds documentaires sont un trésor pour la recherche, quelles sont les initiatives à mettre en place pour faciliter leur accessibilité ?

4.2. L'accessibilité et la numérisation des fonds documentaires

La DDA a entrepris des efforts significatifs pour rendre ses archives accessibles au public. Grâce à la numérisation

des documents, les étudiants peuvent désormais accéder à ces ressources en ligne, facilitant ainsi la recherche à distance. Des outils de recherche avancés permettent d'accéder aux archives via le site web de l'institution parlementaire.

Les agents de la DDA doivent, dorénavant, œuvrer à la numérisation et à la mise en ligne des différentes ressources documentaires car « dans un monde connecté, les bibliothèques doivent réinventer leur rôle pour rester des hubs de savoir » (Palfrey, 2015, p.112).

En plus de l'accessibilité et de la numérisation des fonds documentaires, certaines personnes-ressources recommandent la mise en place de services d'accompagnement des lecteurs.

4.3. Les services d'accompagnement

La DDA doit proposer également des services d'accompagnement pour les étudiants, tels que des ateliers de formation à la recherche documentaire, des consultations personnalisées et des visites guidées des archives. Lankes propose que « les bibliothèques du 21^e siècle doivent évoluer d'espaces de collection à des plateformes de création de connaissances » (Lankes, 2016, p.89). Ces initiatives aident les étudiants à exploiter pleinement les ressources disponibles et à développer des compétences en recherche.

4.4. Les études de cas : utilisation des archives par les enseignants et les étudiants

Des personnes-ressources illustrent comment les étudiants ont utilisé les archives de la DDA pour leurs travaux académiques. Par exemple, un étudiant en sciences politiques a analysé les débats parlementaires pour comprendre les dynamiques de pouvoir lors d'une réforme constitutionnelle. Un autre, en histoire, a utilisé des documents

d'archives pour reconstituer les événements clés d'une période de transition politique. Enfin, les enseignants en archivistique ont toujours recours aux débats parlementaires pour enrichir leurs cours ou proposer des exposés à leurs étudiants.

Ces différentes approches permettraient d'apprécier l'impact de la DDA sur le système académique dans la ville de Ouagadougou. Cela se remarque depuis la fermeture du Centre culturel français (en septembre 2022) et de la bibliothèque centrale de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour réfection (depuis 2023).

Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de pôle de recherche académique, il serait souhaitable de renforcer les capacités des agents de la DDA par des formations continues et diplômantes.

C'est par ce truchement que la DDA pourra atteindre de nouveaux usagers, en particulier les jeunes, pour qui les pratiques de lecture et de recherche d'information sont souvent centrées sur l'internet.

5. Vérification des hypothèses et recommandations

La première hypothèse est la suivante : « Les ressources documentaires de la DDA de l'ALT sont sous-exploitées en raison d'un manque d'information, de sensibilisation et de formation des acteurs éducatifs et académiques ». A la lecture du graphique 1, nous constatons que la fréquentation de la DDA concerne surtout les étudiants (35%) et les doctorants (20%), tandis que d'autres publics (élèves, professeurs, chercheurs) y accèdent moins. Ce qui laisse voir d'une part, un manque de promotion active des ressources disponibles et d'autre part, la non valorisation des ressources documentaires auprès des institutions académiques.

Au regard de ces données, notre hypothèse principale est confirmée. Ces résultats corroborent l'idée que l'amélioration de l'information et l'accessibilité peuvent accroître la fréquentation, comme souligné par Rabot qui évoque l'importance des bibliothèques dans la formation des étudiants (Rabot, 2015, p.113).

Notre première hypothèse secondaire est formulée ainsi qu'il suit : « l'état des lieux des ressources documentaires permet leur visibilité et leur accessibilité ». L'étude a permis de recenser les fonds disponibles notamment les archives législatives, les documents historiques, l'abonnement à Cairn.info, etc. Malgré cette cartographie, la communication autour de ces ressources reste limitée. La figure 5 montre que le prêt des ouvrages est exclusivement réservé aux députés et au personnel administratif. Ce qui ne permet pas d'apprécier les prêts des lecteurs externes. De ce fait, cette hypothèse est confirmée puisque l'état des lieux des fonds à la DDA est réalisé mais la visibilité de ses fonds documentaires reste encore insuffisante.

Comme recommandations, nous avons retenus deux (02) points principaux à savoir :

- Améliorer la visibilité et l'accessibilité des ressources à travers des journées portes-ouvertes pour les étudiants et leurs enseignants ;
- Renforcer la numérisation et la mise en ligne notamment en publiant des catalogues en ligne, en promouvant les ressources via les réseaux sociaux et en formant les utilisateurs à l'exploitation des outils numériques (Cairn.info, PMB et M-FILES).

La DDA dispose d'un potentiel considérable pour soutenir la recherche et l'éducation au Burkina Faso, mais son impact reste limité par des contraintes d'accessibilité, de communication et de collaboration. Pour Di Pietro, « une biblio-

thèque parlementaire bien exploitée est un levier pour la transparence démocratique et l'innovation pédagogique » (Di Pietro, 2015, p.47). La mise en œuvre des recommandations permettrait de faire de la DDA un véritable hub de connaissances au service de la démocratie et de l'excellence académique.

Conclusion

La DDA est un pilier indispensable pour l'éducation et la recherche académique dans la ville de Ouagadougou. Dans cette optique, elle offre un accès précieux à l'histoire et aux processus législatifs. En somme, elle est une ressource essentielle pour les étudiants puisqu'elle propose un accès à des informations précieuses. C'est ainsi qu'elle est un soutien à l'enseignement supérieure.

Nous espérons que l'Assemblée législative de transition a pris à corps la valorisation des archives afin que les étudiants approfondissent davantage leurs connaissances et contribuent à une meilleure compréhension des processus politiques et législatifs au Burkina Faso.

Comme les autres unités documentaires au Burkina Faso, la DDA fait face à des défis tels que la numérisation des archives, la gestion des données sensibles, le manque de ressources humaines, matérielles et financières.

En se positionnant comme un partenaire clé dans l'éducation et la formation de la future élite nationale, il est nécessaire que des décisions soient prises pour des investissements dans la technologie et la formation du personnel de la DDA afin de maximiser son potentiel éducatif et acadé-

mique. C'est ainsi que la DDA pourra jouer son rôle central dans la construction d'une jeunesse informée et engagée.

Bibliographie

Chabin M.-A. (2015). *Le management des archives*. Éditions Klog.

Cook T. (2016). « Evidence, Information, and Archives: Rethinking the Place of Archives in the Information Professions » In *The Information Society*, 32(5), 322-334.

<https://doi.org/10.1080/01972243.2016.1212618>.

Di Pietro. (2015). *Impulser et piloter l'innovation en bibliothèque : mode d'emploi*. [Mémoire ENSSIB]. Université de Lyon.

Direction de la communication et des relations publiques. (1997). *La voix du parlement*. AN.

Dupont J. (2022). *Le rôle des bibliothèques parlementaires dans la démocratie et l'éducation*. Presses Universitaires Nationales.

International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA). (2021). *Les bibliothèques et la mise en œuvre de l'ODD 16.10*.

<https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/hq/topics/libraries-development/documents/sdg16-10-fr.pdf>.

International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA). (2013). *IFLA guidelines for parliamentary libraries*.

<https://www.ifla.org/publications/node/8951>.

- Le Deuff O. (2014). *La documentation dans le numérique*. Presses de l'ENSSIB.
- Lankes R.D. 2016. *The New Librarianship Field Guide*. MIT Press.
- OCDE. (2020). *Compétences numériques pour une société inclusive : Accès, formation et infrastructures*. Éditions OCDE.
<https://doi.org/xx.xxxx/xxxxxx>.
- Palfrey J. (2015). *BiblioTech: Why Libraries Matter More Than Ever in the Age of Google*. Basic Books.
- RABOT Cécile, 2015, « Les médiathèques pour tous ? ». *Informations sociales*, N° 190.
- Rousseau J.-Y., Couture, C., et Fortier, A. (1994). *Les fonds documentaires : organisation, gestion, diffusion*. Presses de l'Université du Québec.
- UNESCO. (2003). *Charte sur la conservation du patrimoine numérique : adoptée à la 3^e Conférence générale de l'Unesco, 17 octobre 2003*.